



ÉTIQUETAGE DES PRODUITS DE CONSTRUCTION

ARRÊTÉ DU 19 AVRIL 2011 RELATIF À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS DE CONSTRUCTION OU DE REVÊTEMENT DE MUR OU DE SOL ET DES PEINTURES ET VERNIS SUR LEURS ÉMISSIONS DE POLLUANTS VOLATILS

ATTESTATION N° 2018-03-022-01 / CERTIFICATE REFERENCE N° 2018-03-022-01

Décernée au produit prélevé, identifié et transmis sous l'entière responsabilité du client /
Is attributed to the product collected, identified and sent under the full responsibility of the customer

CALIFIX

Délivré à / Issued to :

TERREAL

18 Rue Pagès
92158 SURESNES CEDEX

Utilisation principale / Principal use : Liant colle pour maçonnerie / Glue for masonry

Le produit obtient la note **A+** selon le décret du 19 avril 2011 / Product scores A+ note according to the decree of April 19, 2011.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

* Information on the level of emission of volatile substances in indoor air, presenting a risk of inhalation toxicity, on a class scale from A + (very low emissions) to C (high emissions).

Date d'effet / Date established :
18/04/2018

Le responsable de l'évaluation /
The person in charge of evaluation

La Direction /
The direction

Les résultats ne sont reproductibles que sous certaines conditions d'essais. Ils ne concernent que les échantillons soumis à l'essai.

These results can only be reproducible under specific conditions. They are only related to the samples which have been analysed.

